

# Emplois saisonniers

## **Animateur/ Animatrice aux loisirs et activités dans les parcs (15 à 20 heures semaine)**

Les principales responsabilités se rattachant au poste sont d'organiser, planifier et animer la vie communautaire, sociale et sportive de la municipalité. Vous aurez à supporter la responsabilité des loisirs dans la programmation estivale. Vous devrez être disponible sur un horaire variable en fonction de la programmation.

## **Adjoint/ Adjointe au service de l'urbanisme (35 heures par semaine)**

Les principales responsabilités se rattachant au poste sont de supporter dans ses tâches le technicien à l'urbanisme et à la réglementation. Vous aurez à effectuer des visites sur le territoire pour collecter des données dans les dossiers, participer aux demandes de permis, appliquer la réglementation municipale, etc.

Les conditions de travail et particularités des postes pourront vous être communiquées lors de l'entrevue. Le salaire horaire est de 18.42 \$.

Vous devrez également être disponible pour toute la période estivale et être âgé entre **15 et 30 ans** pour respecter l'admissibilité demandée par **Emploi Été Canada**.

Le défi vous plaît? Sachez que pour relever celui-ci, détenir un permis de conduire valide est un atout. Prière de soumettre votre candidature à l'adresse courriel [dg@st-stanislas-de-kostka.ca](mailto:dg@st-stanislas-de-kostka.ca), **et ce, avant le 7 avril 2023**.

La Municipalité préconise l'accès à l'égalité d'emploi. Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.



## À LA MAIRIE

Jean-François Gendron  
Maire  
[Mairie@st-stanislas-de-kostka.ca](mailto:Mairie@st-stanislas-de-kostka.ca)

Sylvain Poirier  
Conseiller District 1  
[conseiller1@st-stanislas-de-kostka.ca](mailto:conseiller1@st-stanislas-de-kostka.ca)

Mario Prévost  
Conseiller District 2  
[conseiller2@st-stanislas-de-kostka.ca](mailto:conseiller2@st-stanislas-de-kostka.ca)

Louise Théorêt  
Conseillère District 3  
[conseiller3@st-stanislas-de-kostka.ca](mailto:conseiller3@st-stanislas-de-kostka.ca)

Raymond Martin  
Conseiller District 4  
[conseiller4@st-stanislas-de-kostka.ca](mailto:conseiller4@st-stanislas-de-kostka.ca)

Jacques Mailloux  
Conseiller District 5  
[conseiller5@st-stanislas-de-kostka.ca](mailto:conseiller5@st-stanislas-de-kostka.ca)

Mario Archambault  
Conseiller District 6  
[conseiller6@st-stanislas-de-kostka.ca](mailto:conseiller6@st-stanislas-de-kostka.ca)

# Avril

Le **STAN-INFO**



## BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

CENTRE MUNICIPAL  
221, rue Centrale, Saint-Stanislas-de-Kostka, (Québec), J0S 1W0  
Téléphone : 450-373-8944  
Télécopieur : 450-373-8949  
<https://www.st-stanislas-de-kostka.ca/>  
Lundi au jeudi : 9 h à 16 h  
Vendredi : 9 h à 12 h  
Fermé entre 12 h et 13 h



## ACTIVITÉS FAMILIALES

**SAMEDI LE 8 AVRIL À 10H AU PARC-ÉCOLE RUE CENTRALE**

### COURSE ET CHASSE AUX COCOS DE PÂQUES

Le lapin de Pâques nous rend visite le temps d'une chasse aux cocos bien rigolote. Chaque enfant aura le plaisir de faire la découverte de 5 œufs et pourra repartir avec leur contenu et des surprises.

Inscription obligatoire : 450-373-8944 poste 206 ou par courriel à [loisirs@st-stanislas-de-kostka.ca](mailto:loisirs@st-stanislas-de-kostka.ca)

## > RECRUTEMENT

# Mon été 2023

Viens jouer dans notre film!!

Une œuvre mettant en vedette...  
**TOI!** dans le rôle de l'animateur de camp de jour.

Bande annonce officielle >



**L'Aire en Fête**  
Créateur de sourires

Ton aventure commence là : [airenfete.com/emploi](http://airenfete.com/emploi)

## ANIMATEURS RECHERCHÉS CAMP DE JOUR SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA

Un emploi où ton degré de plaisir est garant de ta réussite, ça te branche?

[airenfete.com/emploi](http://airenfete.com/emploi)

# Urbanisme et environnement

## Nettoyage et entretien des fossés

Afin de maintenir un bon égouttement des eaux du réseau pluvial (fossé), veuillez-vous assurer que vos ponceaux ne sont pas obstrués d'objets (pierre, matériaux de construction etc.) afin de laisser le libre passage des eaux. Le ponceau de votre entrée charretière doit être entretenu et réparé si nécessaire.

## Les branchements d'égout

Petit rappel, tel que stipulé au règlement 212-2007, les eaux souterraines et les eaux pluviales doivent être évacuées sur le terrain ou dans un fossé et il est interdit de les déverser dans la canalisation municipale d'égouts sanitaire.



C'est donc dire que le branchement des pompes d'assèchement servant à l'évacuation des eaux d'infiltration (sump pump) ne doit pas se déverser dans le réseau d'égouts.

Votre collaboration est nécessaire afin d'éviter les surcharges hydrauliques du réseau.

Finalement, munissez-vous d'un bon clapet antiretour, vous protégerez ainsi votre demeure contre les refoulements.

## Petit rappel concernant les abris d'auto temporaires.

Les abris temporaires doivent être retirés dès le 15 avril

## Demande de permis

Le printemps et la saison estivale qui arrivent, sont les moments de l'année les plus propices aux nombreux projets de rénovation, d'aménagement ou de construction. Étant donné le nombre important de demande de permis qui arrivent au même moment, nous vous demandons de ne pas attendre à la dernière minute pour effectuer vos demande de permis. Vous devez compter un délai de 30 jours pour la réception de votre permis.

Veuillez vous rendre sur le site web de la municipalité pour consulter l'ensemble des permis requis (rénovation, cabanon, piscine, clôture, etc) [st-stanislas-de-kostka.ca/demande-de-permis](http://st-stanislas-de-kostka.ca/demande-de-permis)

AVRIL 2023							MAI 2023							JUN 2023						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						1		1	2	3	4	5	6					1	2	3
2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10
9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17
16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24
23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	
30																				

- Matières recyclables
- Matières organiques
- Déchets
- Surplus de carton
- Plastiques agricoles
- Encombrants

Ligne Info-collectes  
450 225-5055



# Loisirs

INSCRIPTION

## SAISON 2023



### PRIX 2023 :

- 85 \$ - Volet récréatif (4 ans à 11 ans), nés entre 2012 et 2019)\*
- 175 \$ - Volet compétitif (9 à 14 ans), nés entre 2009 et 2014)\*
- 200 \$ - Volet compétitif (15 ans et +), nés avant 2008)\*
- \*Surcharge de \$15,00 pour les non-résidents de Saint-Stanislas-de-Kostka, de Saint-Louis-de-Gonzague et de Sainte-Barbe (16 ans et moins)

### RÉDUCTION POUR LES FAMILLES

Réduction de 10\$ pour le deuxième enfant  
GRATUIT à partir du troisième enfant à la même adresse

### FRAIS ADDITIONNELS

Pour le volet compétitif, vous devez ajouter le prix de l'uniforme, soit 65\$, si vous ne le possédez pas déjà. Celui-ci sera conservé à la fin de la saison.

### RÉDUCTION SUR VOTRE INSCRIPTION

Obtenez 25\$ de rabais pour chaque nouvelle inscription payante que vous amenez.

### MODALITÉS

#### Inscription :

<https://page.spordle.com/fr/st-stanislas-c/participant/1eda8c36-3d6f-6862-ad4e-026e7ba61892>

Le paiements doit être fait par virement à l'adresse courriel

[rdumouchel@soccer-st-stan.com](mailto:rdumouchel@soccer-st-stan.com)

### QUESTIONS

Pour toutes questions, communiquez avec Réjean Dumouchel au 450-807-3700, par courriel ou par Facebook.



### Les jeudis des aînés

À compter du 6 avril 2023, la salle du centre communautaire sera disponible pour les citoyens et citoyennes qui souhaitent se rencontrer pour partager des moments de loisirs.

Jeux de société, jeux de cartes, sac de sable. Activités à votre choix.

Quand: tous les jeudis de 13h30 à 15h30

Collations et café seront offerts gratuitement sur place.